

[date de la signature de l'affidavit sous serment ou affirmation solennelle] _____
[nom de l'interprète] _____ n° _____

Formule 60
(Règle 49(7))

C.S. n° _____

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Demandeur/Pétitionnaire

et

Défendeur/Intimé

AFFIDAVIT DE L'INTERPRÈTE

Je soussigné, [nom de l'interprète] _____, de
_____, [province ou territoire]
_____, DÉCLARE SOUS SERMENT (OU AFFIRME
SOLENNELLEMENT) CE QUI SUIT :

1. Je connais l'anglais et le(l') _____ et j'ai les compétences requises pour interpréter d'une langue à l'autre.
2. Le déposant m'a avisé, et je crois sincèrement, qu'il ne comprends pas le(l') _____.
3. Avant que l'affidavit de _____ soit signé le _____, je l'ai interprété fidèlement au déposant de l'anglais au(à l') _____ et le déposant a semblé en comprendre parfaitement le contenu.

Fait sous serment/Affirmé solennellement
devant moi à _____, au Yukon,
le _____ 20____.

Notaire dans et pour le Yukon

Signature [interprète]

Nom du notaire : _____
Charge (poste) : _____
Date d'expiration : _____